



AGRIBIO 06



CAMPAGNES VIVANTES



Accompagner, Former, Cultiver l'avenir.

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



ALPES-MARITIMES
(06)

Pratiquer les engrais verts et couverts végétaux en maraichage biologique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir intégrer les engrais verts dans la gestion de la fertilité des sols en choisissant les espèces adaptées à chaque situation

CONTENU

- Tour de table sur les attentes de stagiaires
- Les intérêts des engrais verts en maraichage biologique : fertilité des sols, lutte contre les adventices, rôle environnemental, propriétés phytosanitaires
- Choisir du couvert : en fonction du créneau de culture, en fonction des objectifs recherchés lors de la mise en œuvre des couverts, les caractéristiques des principales espèces cultivées
- Conduite de l'engrais vert : période et densité de semis, implantation, destruction
- Illustration de différents modes de conduite des couverts et de leurs effets sur les cultures
- Travail sur cas concrets : atelier de groupe sur la programmation des implantations envisageables chez les stagiaires
- Visite : observation des couverts végétaux, des outils utilisés, discussion sur les itinéraires techniques, échanges d'expériences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre les stagiaires et l'intervenant
- Présentation orale avec support sur diaporama ou paperboard
- QCM d'évaluation des acquis

Moyens matériels :

Pas de nécessité pour les stagiaires d'apporter du matériel spécifique

INFOS PRATIQUES

Lieu : CREAM (La Gaude)

Date : mardi 4 novembre 2025

Durée : 7 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Hélène VEDIE (GRAB)

Responsable de formation : Lorena FIORUCCI

(Agribio06), animatrice conseillère en agroécologie et futurs bio, agribio06.lorena@bio-provence.org // 06 64 42 07 97

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 31/10/2025.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2024 :

Nombre de participants total : 63 (6 formations)

Taux de satisfaction : 96,5 %